

Mars 2015 - N° 137

Le réseau de lecture publique du Loir-et-Cher

La lecture publique dans les communes de moins de 10 000 habitants en 2013

La réalisation de ce tableau de bord s'inscrit dans le cadre de l'analyse des services à la population. Pour la septième année, l'Observatoire s'est attaché à **évaluer le développement de la lecture publique en Loir-et-Cher**. L'analyse s'appuie sur la base de données gérée par la Direction de la Lecture Publique, alimentée par les rapports d'activité retournés chaque année par les antennes du réseau. Cependant, **les éléments fournis sont parfois partiels**. Ainsi, l'exploitation des informations statistiques n'a pu porter que sur une partie des antennes du réseau. Les échantillons sont en effet différents d'une question à l'autre ; cela a été précisé pour chaque indicateur relatif à l'année 2013. La population prise en compte est la population légale au recensement de 2012 parue le 01/01/2015. Les **évolutions 2007-2013** sont basées sur les résultats constatés chaque année. **L'échantillon des antennes concernées n'est pas constant** puisque leur nombre varie d'une année à l'autre en fonction des retours des rapports d'activité.

Le réseau de la lecture publique en Loir-et-Cher continue de se structurer, conformément aux objectifs du Plan fixés en 1999 par le Conseil général. L'année 2013 a été marquée par **l'ouverture de la dixième médiathèque «tête de réseau»** à Savigny-sur-Braye. Le réseau regroupe à présent **129 antennes** réparties dans les 7 secteurs de lecture du département (disposant chacun d'au moins un équipement structurant). **68 % des 288 communes** de moins de 10 000 habitants du Loir-et-Cher **concernées par le plan** sont désormais **couvertes, ce qui représente 3 habitants sur 4**.

La **compétence des équipes s'accroît** : les 2 tiers des antennes sont gérées par du personnel qualifié ou ayant reçu une formation (65 % contre 54 % en 2012). **Globalement, près d'1 personne sur 4 est formée.**

Le **réseau de lecture publique s'appuie toujours très largement sur les bénévoles** (9 pour 1 salarié) ; on note néanmoins que pour la première fois ils sont **un peu moins nombreux que l'année précédente**.

Avec **130 m² en moyenne**, la superficie des antennes qui disposent de leurs propres locaux croît elle aussi. **Quatre sur dix bénéficient d'au moins 100 m².**

Les **temps d'ouverture hebdomadaires moyens** (7h50 pour le réseau) **se réduisent** pour tous les types d'antennes **sauf pour les médiathèques tête de réseau**. Les bibliothèques intercommunales sont davantage touchées par le phénomène (3 heures de moins en moyenne).

Pour la deuxième année consécutive, **l'informatisation du réseau a fortement progressé**, elle est à rapprocher des efforts déployés pour développer les points net. **Deux antennes sur trois proposent désormais un accès public à Internet.**

L'**offre documentaire** est constituée de près de **622 000 documents** (574 000 livres, 31 000 CD et 17 000 DVD). Son volume **augmente quel que soit le type de support** (+ 11 % en 5 ans pour les livres, + 71 % pour les CD, + 55 % pour les DVD). **Cette offre est composée à 29 % des dépôts** provenant de la **direction de la Lecture Publique.**

Les antennes du réseau ont consacré **328 000 euros à l'acquisition de documents** (19 300 livres).

Le réseau compte **22 700 adhérents**, ce qui correspond à 12 inscrits pour 100 habitants couverts. Ils ont effectué **plus de 528 400 emprunts au cours de l'année 2013**, soit **23 documents en moyenne par adhérent**. Le **nombre d'adhérents est stable** ; on constate toutefois une modification de la structure par âge du public (**d'avantage de seniors et de jeunes, diminution du nombre d'adultes et d'enfants**). Le **nombre de prêts gérés par les antennes recule pour la première fois depuis 2007**. Cette baisse **touche exclusivement les documents audios et vidéos**. Ce sont les médiathèques "têtes de réseau" qui gèrent le plus de prêts : 20 000 en moyenne au cours de l'année contre 750 pour les points lecture.

**22 700 adhérents
ont emprunté
528 400 documents**

Le Plan départemental de développement de la lecture publique

Le Conseil général de Loir-et-Cher a adopté en 1999 un **Plan départemental de développement de la lecture publique**, régulièrement actualisé. Celui-ci prévoit la mise en place de structures réparties de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire. Ne sont toutefois pas concernées les communes de plus de 10 000 habitants (Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay).

Les **objectifs du Plan** :

- augmenter la surface en m² des structures de lecture publique ;
- étoffer les collections et diversifier les supports ;
- faire grandir et former les équipes, contribuer à la mise en place de professionnels du livre et de la lecture dans les équipements les plus importants ;
- accroître le nombre d'inscrits et le nombre de prêts ;
- développer l'informatisation du réseau, tant pour la gestion des structures que pour l'accès du public à Internet et au multimédia ;
- développer des actions culturelles et des activités d'animation ;

- réorganiser la desserte en construisant un réseau solide et structuré, constitué autour de 3 catégories d'équipements :

> Les **médiathèques "têtes de réseau"** dotées d'une double mission : la coordination des actions de lecture sur le territoire de la commune ou de la communauté de communes et l'animation d'un réseau de bibliothèques et points de lecture dans un périmètre de proximité. Elles constituent pour la **direction de la Lecture Publique** des points d'appui stratégiques ; c'est notamment dans leurs locaux que s'effectue le renouvellement des livres en prêt dans les antennes associées au réseau.

> Les **bibliothèques municipales et intercommunales** assurent la coordination des actions de lecture sur le territoire concerné. Elles proposent à leur public des collections tous supports.

> Les **points lecture** sont implantés dans les communes de moins de 1 000 habitants. Ils prêtent essentiellement des documents imprimés.

Le réseau

Un réseau de 129 antennes

> Fin 2013, le réseau est composé de **129 structures** réparties en 4 catégories selon la nomenclature départementale : **10 médiathèques «têtes de réseau» (MTR)**, **3 bibliothèques intercommunales (BIC)**, **70 bibliothèques** et **46 points lecture**.

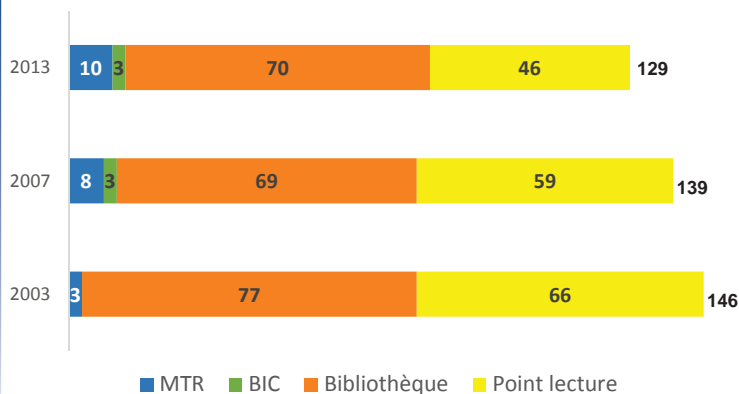
> **Ce réseau se structure progressivement** : 13 MTR ou BIC à présent contre 3 seulement en 2003. Dans le même temps, 20 points lecture ont disparu.

> L'année 2013 a vu l'ouverture de 2 antennes (la dixième **MTR à Savigny-sur-Braye** et la bibliothèque de La Chapelle-Vendômoise) et la fermeture de 6 points lecture.

> Selon l'objectif fixé par le Plan, **2 MTR ainsi que 2 BIC devraient être créés dans les années à venir**.

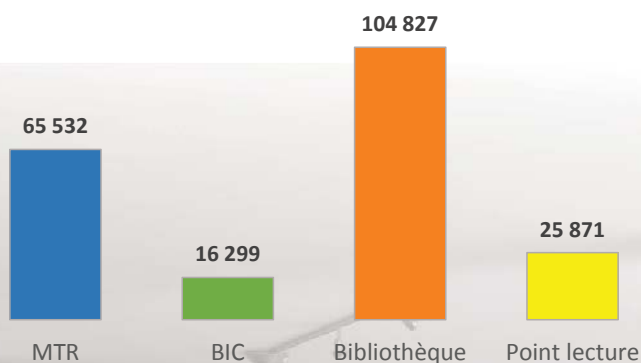
> Les **3/4 des habitants concernés par le Plan sont couverts** par au moins une antenne (soit **68 % des communes** de moins de 10 000 habitants). Le **passage en gestion intercommunale** de certaines médiathèques courant 2012 et la mise en service de celle de Savigny en 2013 a permis d'**améliorer la couverture du territoire**.

Evolution du nombre de structures composant le réseau au 31/12 suivant leur typologie



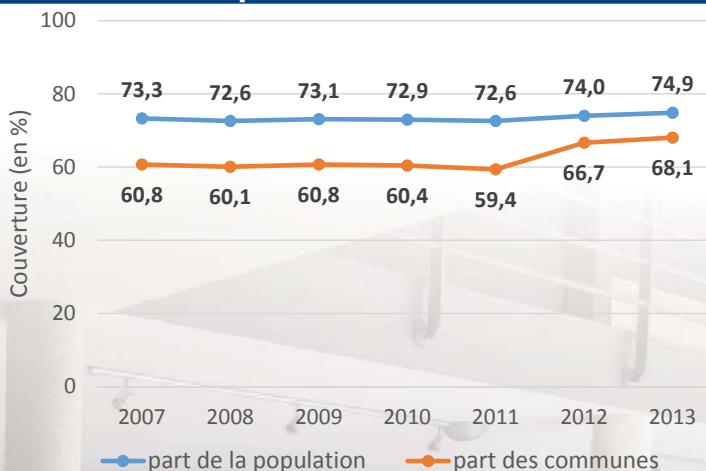
Source : DLP, 2003 à 2013 (réseau au 31/12)

Nombre d'habitants desservis par catégorie d'antenne en 2013



Sources : DLP, réseau au 31/12 /2013 - Insee, RP 2012

Part de la population et des communes concernées par le plan couvertes par une antenne de 2007 à 2013



Sources : DLP, 2007 à 2013 (réseau au 31/12 de l'année) - Insee, RP 2006 à 2012



Les équipes

1 salarié pour 9 bénévoles

> Les équipes des 109 antennes du réseau ayant répondu à la question rassemblent **729 personnes**.

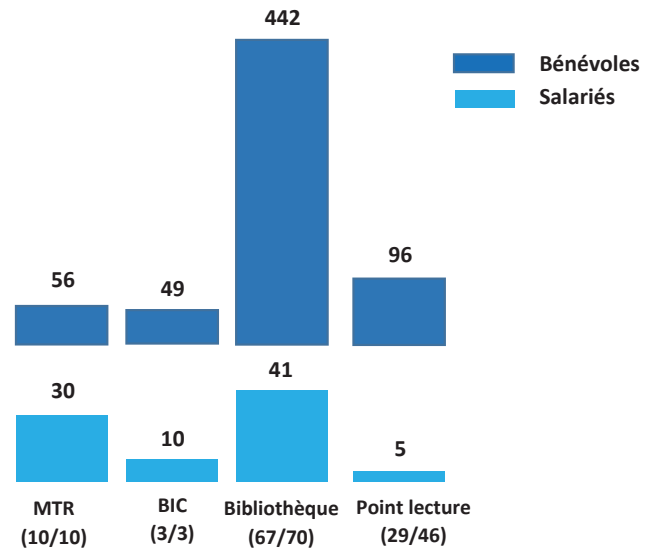
> **Les effectifs ont progressé de 17 % entre 2007 et 2013.** Pour la deuxième année consécutive, le nombre de salariés est en augmentation significative (ouverture des MTR de Montoire-sur-le-Loir et de Savigny-sur-Braye) ; dans le même temps le nombre de bénévoles investis a légèrement baissé (même s'ils constituent toujours les 9 dixième des équipes du réseau).

> On compte **en moyenne 5,9 bénévoles par structure** en 2013.

> **45 antennes emploient des salariés** (sur les 109 ayant répondu à cette question) : l'ensemble des MTR et BIC, 1 bibliothèque sur 5 et 1 point lecture sur 7.

> Le Conseil départemental poursuit son soutien en accordant des aides à la rémunération des professionnels du livre qui assurent la direction d'une médiathèque «tête de réseau» en gestion intercommunale.

Répartition des salariés et des bénévoles par type de structure en 2013 (en nb)



Source : Orphée, 2013 - échantillon de 109 structures

La compétence des équipes progresse

> **6 antennes sur 10** sont gérées par des personnes qualifiées ou formées.

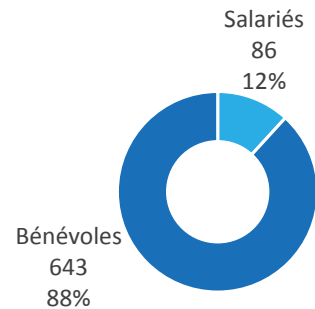
> Globalement, **un quart** des personnels du réseau est formé (contre 21 % en 2012). Ce taux varie de 18 % en point lecture à 35 % en MTR (sur un échantillon de 109 antennes).

> **En 5 ans, la part des personnes formées a gagné 6 points.**

> Le **Conseil départemental propose chaque année des formations** à destination des équipes des bibliothèques du réseau. **En plus des formations proposées chaque année** : stages thématiques, «Gérer et organiser sa bibliothèque» (qui dure 6 journées), Informatique et internet, il a été proposé **12 séances de formation aux jeux vidéo** en 2013 (présentation aux équipes d'une dizaine de bibliothèques volontaires).

> La DLP a **accueilli et formé 353 stagiaires** en 2013 soit une cinquantaine de plus que l'année précédente. Cette **progression est due à l'augmentation du nombre de stages thématiques** (21 contre 16 en 2012).

Répartition du nombre de bénévoles et de salariés du réseau en 2013 (en %)



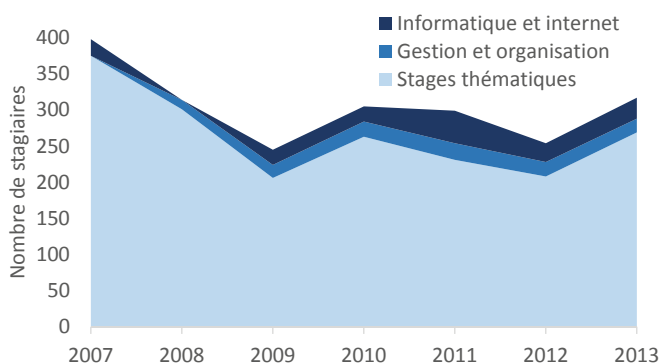
Source : Orphée, 2013 - échantillon de 109 structures



Définition

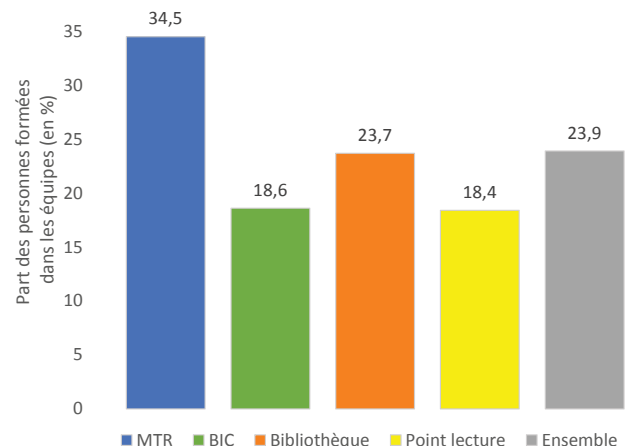
Sont considérées comme qualifiées ou formées les personnes détentrices d'un diplôme initial ou ayant suivi des formations d'auxiliaire de bibliothèque (association des bibliothécaires français) ou le cycle de formation GOB («Gérer et organiser sa bibliothèque») dispensé par la Direction de la Lecture Publique.

Évolution du nombre de stagiaires ayant suivi une formation de 2007 à 2013 selon le type de formation



Source : DLP

Part des personnes formées dans les équipes selon le type d'antenne en 2013



Source : Orphée 2013 - échantillon de 109 structures

Les budgets d'acquisition

328 000 euros consacrés aux nouvelles acquisitions en 2013

> En 2013, les dépenses d'acquisition (tous types de documents) des 85 antennes du réseau ayant répondu représentent **327 784 euros**.

> Les **budgets moyens d'acquisition** sont **proportionnels au nombre d'habitants desservis, ils subissent de fortes hausses lors de création d'antennes structurantes** : en 2007 pour les BIC, en 2013 pour les MTR avec la constitution des fonds des antennes de Montoire et de Savigny.

> La mise en service récente des deux **médiathèques** amène la **dépense moyenne** de ce type d'antenne à **plus de 14 000 euros** (2,20 euros par habitant couvert) et influe donc sur la dépense moyenne du réseau qui augmente.

> Le **budget moyen par antenne** est de **3 856 euros par an**, ce qui représente pour le réseau **1,76 euros par habitant**.

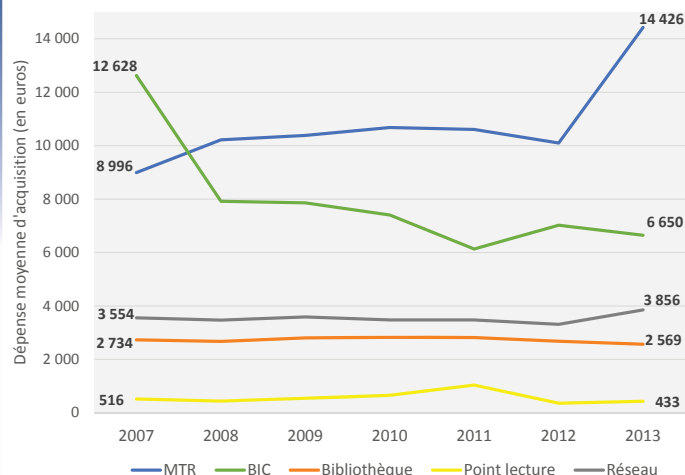


Médiathèque Tête de réseau de Savigny-sur-Braye

Définition

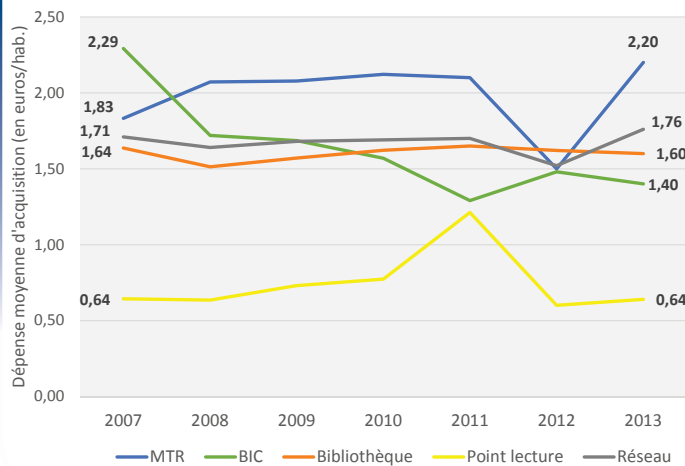
Le ratio de la dépense d'acquisition en euros par habitant rapporte le budget total d'acquisition des antennes à la population correspondante. Les budgets d'acquisition des antennes intercommunales sont dans ce cas rapportés à la population de l'ensemble des communes de l'EPCI.

Dépenses moyennes d'acquisition (en euros) selon le type d'antenne de 2007 à 2013



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 - Insee, RP 2006 à 2012

Dépenses moyennes d'acquisition (en euros / hab) selon le type d'antenne de 2007 à 2013



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 - Insee, RP 2006 à 2012

L'offre documentaire

622 000 documents à la disposition du public

> Les collections, tous documents confondus, sont en hausse de 6 % par rapport à 2012.

> Les antennes du réseau mettent à la disposition du public **622 000 documents** (livres, CD et vidéos) : **29 %** des documents sont les **dépôts de la direction de la Lecture Publique (DLP)**.

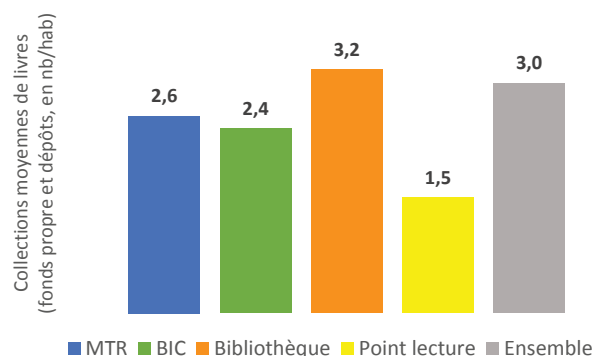
> **92 % des collections** sont constituées de livres.

> L'ensemble des **MTR et des BIC** proposent les **trois types de support (écrit, sonore, vidéo)** contre **6 bibliothèques municipales sur 10**.

> La **DLP** fournit **82 % des collections audio** et **90 % des collections vidéo**. Le nombre moyen de ces dépôts est toutefois **en baisse**, notamment pour les **CD** (moitié moins), dans une moindre mesure pour les livres (- 6 %).

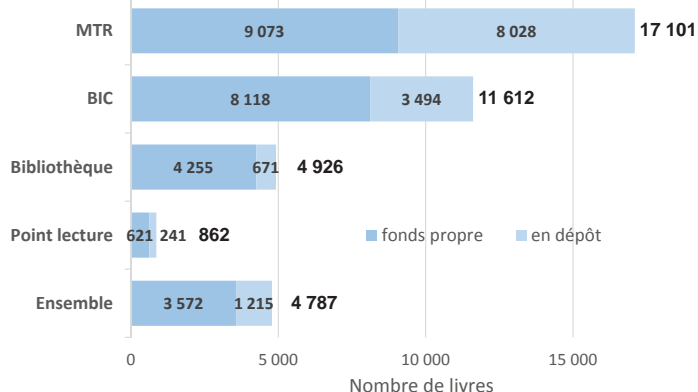
> Les **documents jeunesse** tiennent une **place importante** dans les collections en fonds propre des **MTR et bibliothèques municipales** : près de 2 livres sur 5 sont dédiés aux enfants.

Collections moyennes de livres en fonds propre et en dépôt (en nb de livres / hab) selon le type d'antenne en 2013



Source : Orphée 2013 - échantillon de 120 structures

Collections moyennes de livres en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2013

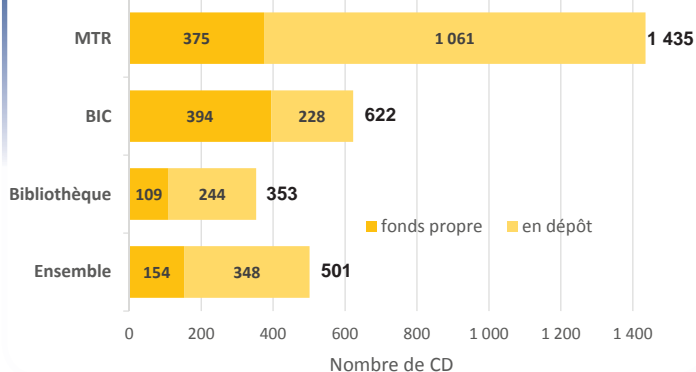


Source : Orphée 2013 - échantillon de 120 structures



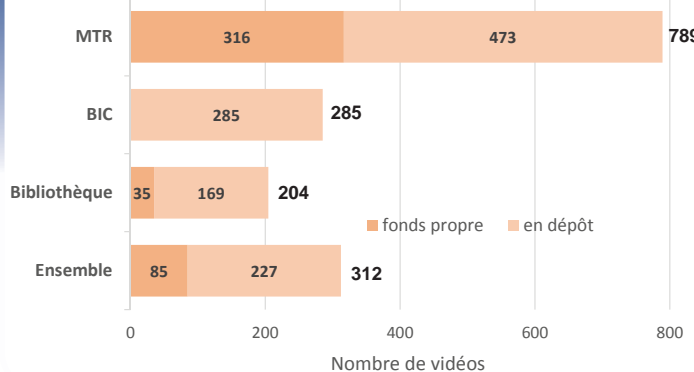
Millançay

Collections moyennes de CD en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2013



Source : Orphée 2013 - échantillon de 62 structures

Collections moyennes de vidéos en fonds propre ou en dépôt selon le type d'antenne en 2013



Source : Orphée 2013 - échantillon de 53 structures

Les surfaces

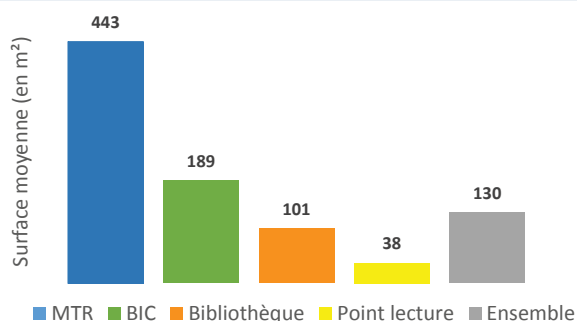
Plus de 100 m² pour 4 antennes sur 10

> Le nombre d'antennes de plus de 100 m² progresse chaque année : 39 en 2013 contre 28 en 2007 (soit 42 % des antennes qui disposent de locaux dédiés à la lecture* en 2013).

> Les médiathèques «têtes de réseau» sont les plus vastes : près de 450 m² en moyenne. Cet espace permet d'offrir un large choix de documents et d'animations.

*Quelques antennes du réseau ne disposent pas de leur propre local. Elles peuvent par exemple se situer dans l'agence postale communale ou dans la mairie.

Surfaces moyennes selon le type d'antenne (en m²) en 2013



Source : Orphée 2013 - échantillon de 92 structures



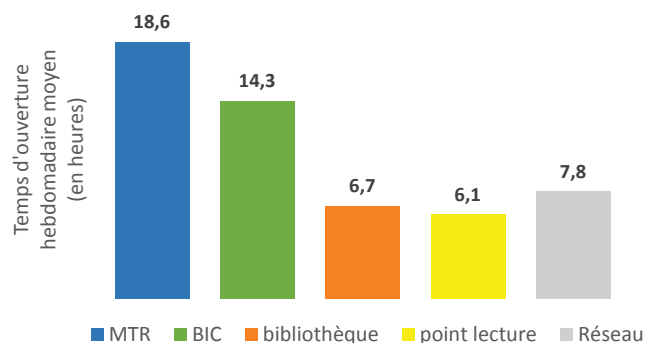
La Ferté-Imbault

Les temps d'ouverture au public

En moyenne, 7 heures 50 d'ouverture par semaine

- > Seuls les **temps d'ouverture moyens des MTR progressent**. Ceux des BIC, des bibliothèques municipales et des points lecture s'amenuisent : le temps moyen d'ouverture hebdomadaire au public est passé de 8h15 en 2012 à 7h50 en 2013.
- > **En cinq ans**, le réseau a cependant **gagné près d'une heure d'ouverture hebdomadaire** (en moyenne).
- > Il existe de **fortes disparités entre les structures employant des salariés et celles fonctionnant avec des bénévoles**. Les premières sont ouvertes plus de 12 heures en moyenne contre 5 h pour les secondes.

Temps d'ouverture hebdomadaire moyen par type de structure (en nb d'heures en 2013)



Source : Orphée 2013 - échantillon de 117 structures

L'informatisation

L'informatisation des structures se poursuit

- > **Les efforts fournis** en matière d'équipement informatique et multimédia en 2012 se sont poursuivis en 2013.
- > **81 antennes déclarent disposer de postes dédiés à l'accès public à Internet** contre 54 l'année précédente.
- > Depuis 2011, le **Conseil départemental soutient l'informatisation des plus petites antennes**. 23 nouveaux Points net ont été installés en 2013, portant leur nombre à 56 en fin d'année.
- > Les **jeunes en contrat de service civique**, qui assurent cette informatisation, ont dispensé des formations pour l'utilisation de ces Points net. Ils ont également proposé des ateliers numériques dans certaines bibliothèques du réseau et des formations internet destinées au public.

L'équipement informatique et multimédia du réseau fin 2013

Territoire	Antennes équipées d'un logiciel de gestion de bibliothèque	Antennes équipées d'un accès public à Internet
MTR	10	10
BIC	3	3
Bibliothèque	36	54
Point lecture	0	14
Ensemble	49	81

Source : Orphée 2013 - Impossibilité de définir si l'ensemble des structures équipées a répondu à cette question.

Zoom sur la culture partagée



Borne de Selles-sur-Cher

- > La borne de partage culturel (dispositif doob) permet au public d'accéder librement à des dizaines de milliers d'œuvres musicales et littéraires. Elle est un **point d'accès de consultation et de téléchargement d'œuvres culturelles sous licences ouvertes ou entrées dans le domaine public**. Ainsi, les auteurs autorisent systématiquement la copie des œuvres dans un cadre non-commercial, et accordent d'autres droits variables selon les licences. C'est donc une incitation au partage et une volonté de l'auteur de voir ses œuvres circuler.
- > Il s'agit du **premier système de téléchargement légal et illimité dans les lieux publics**.

- > Depuis 2010, le **département mise sur la culture libre** en participant à l'installation de bornes dans les médiathèques ou les bibliothèques importantes : **6 bornes sont en place fin 2013**.

Les inscrits

22 700 inscrits dans les antennes du réseau

> Le nombre d'adhérents est stable par rapport à 2012. Toutefois, sous l'effet des MTR (passage en gestion intercommunale et ouvertures récentes) la population couverte par le réseau augmente, ce qui se répercute sur le taux de fréquentation, en baisse : 12 inscrits pour 100 habitants couverts en 2013 (contre 12,7 en 2012).

> Seules les BIC ont vu leur taux d'inscrits progresser entre 2007 et 2013 (+ 1,6 point).

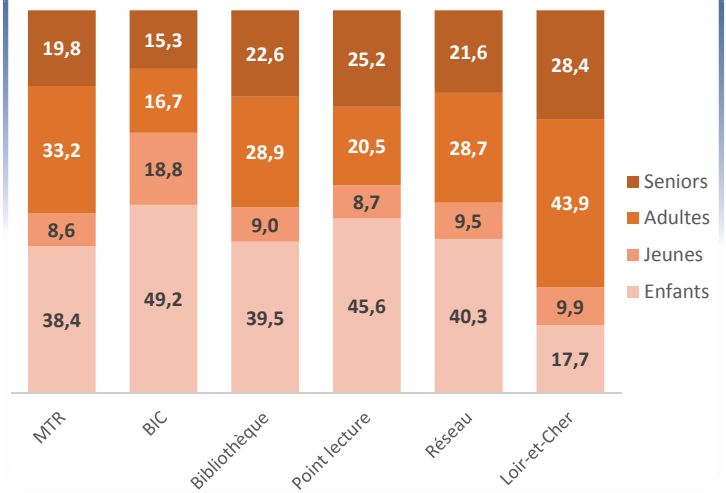
> On retrouve la même proportion d'adultes et de seniors qu'en 2007 (respectivement autour de 30 et 20 %) parmi les abonnés. En revanche, la proportion de jeunes (15-25 ans) s'est amoindrie (passant de 13 à 9 %) au profit de la catégorie des enfants de moins de 15 ans (qui passe de 35 à 41 %). Une légère baisse est toutefois perceptible sur cette tranche d'âge (9 130 lecteurs en 2013 contre 9 300 en 2012).

> Les femmes sont majoritaires, leur proportion n'a pas varié depuis 2007 (63 % des lecteurs).



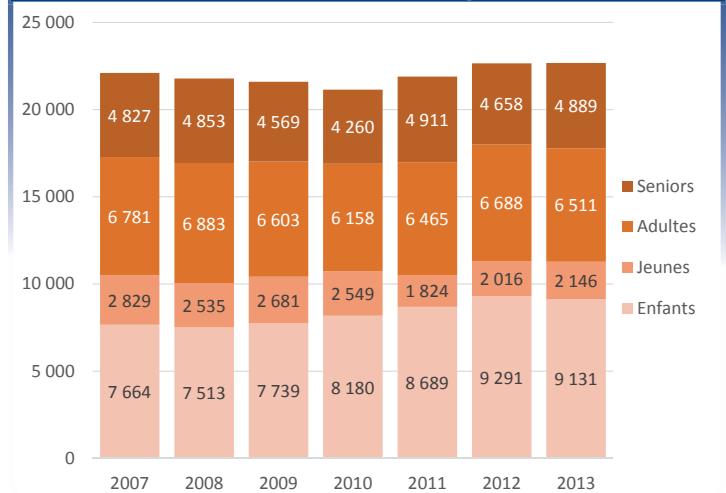
Chaumont-sur-Loire

Répartition des inscrits par tranche d'âges selon le type de structure en 2013 (en %) et structure de la population du département



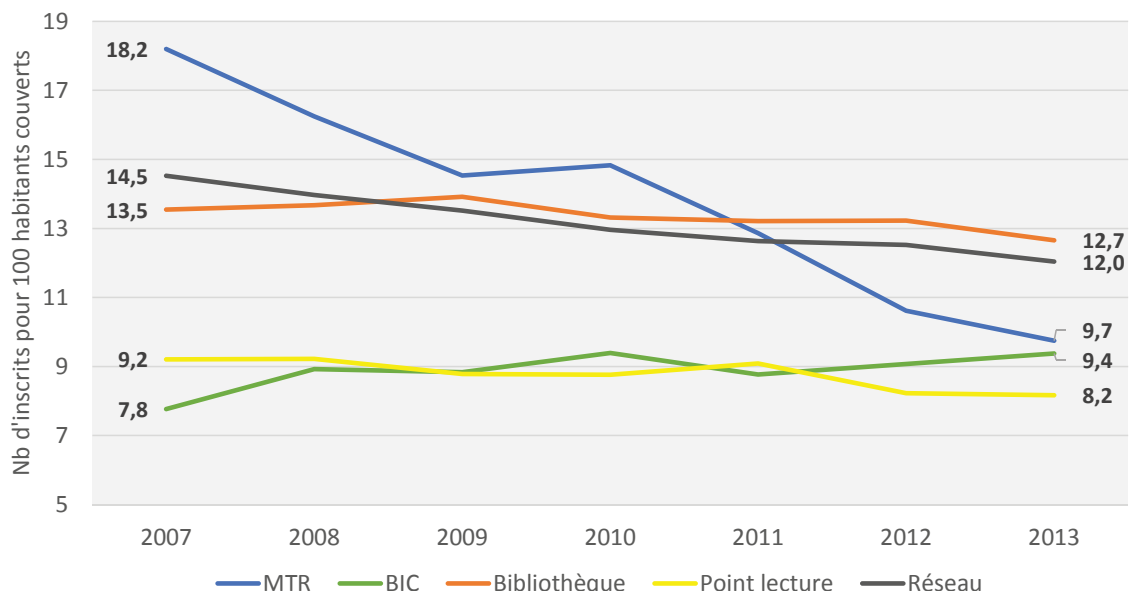
Source : Orphée 2013 - échantillon de 120 structures, Insee RP 2011 (population du Loir-et-Cher)

Evolution du nombre et de la répartition des inscrits dans le réseau selon leur tranche d'âges de 2007 à 2013



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 - Insee, RP 2006 à 2012

Evolution du taux de fréquentation de 2007 à 2013 (en nb d'inscrits pour 100 habitants couverts)



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013 - Insee, RP 2006 à 2012

Les prêts

528 400 prêts en 2013

> Les antennes du réseau ont géré **528 400 prêts en 2013** (tous types de documents confondus) soit une **moyenne de 4 900 prêts par antenne** (échantillon de 108 structures).

> Le **volume moyen de prêts gérés est très hétérogène d'un type de structure à l'autre** (de 740 pour les points lecture à 19 800 pour les médiathèques).

> Le nombre global de prêts **marque un recul de 5 %** entre 2012 et 2013 ; ce recul concerne exclusivement les documents audio et vidéo, le **prêt de livres étant en légère hausse** (+ 1,5 %).

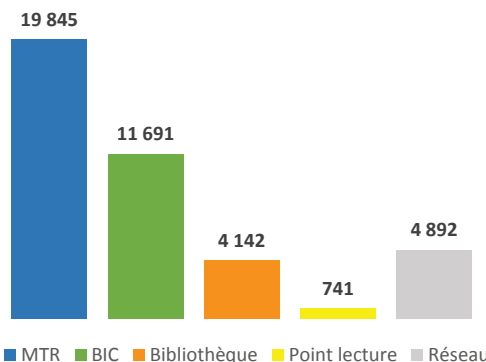
> La **grande majorité des documents empruntés** sont des **livres** (9 fois sur 10).

> **Comme en 2012, le lecteur moyen a emprunté 20 livres dans l'année.** Ce résultat est stable après plusieurs années de progrès (+ 3 en 6 ans).

> Les **livres sont davantage empruntés dans les bibliothèques gérées par des personnels formés (22 par an et par inscrit en moyenne, contre 16 dans les autres bibliothèques).** L'écart est également visible en Point lecture, dans une moindre mesure (14 livres contre 13).

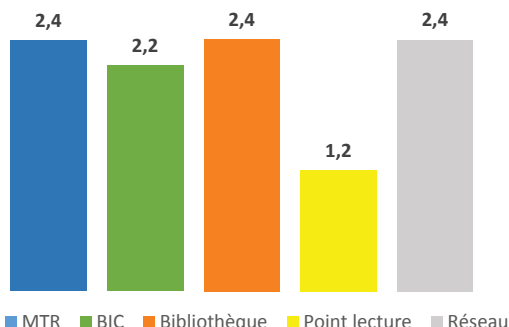
> Les abonnés empruntent davantage de DVD que de CD alors que l'offre audio est 2 fois plus importante que l'offre en vidéos.

Nombre moyen de prêts (tous supports) par type de structure en 2013



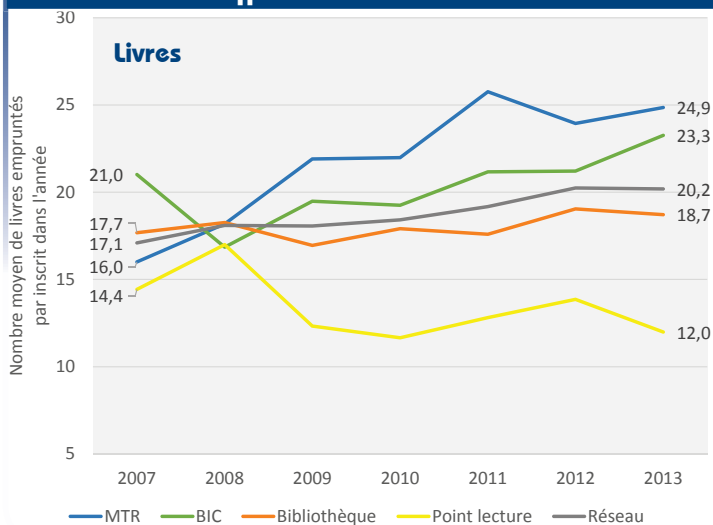
Source : Orphée 2013 - échantillon de 108 structures

Nombre moyen de livres prêtés par habitant couvert selon le type de structure en 2013



Sources : Orphée 2013 - échantillon de 108 structures - Insee, RP 2006 à 2012

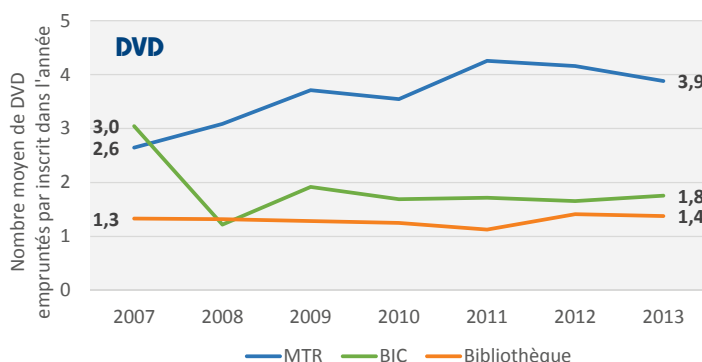
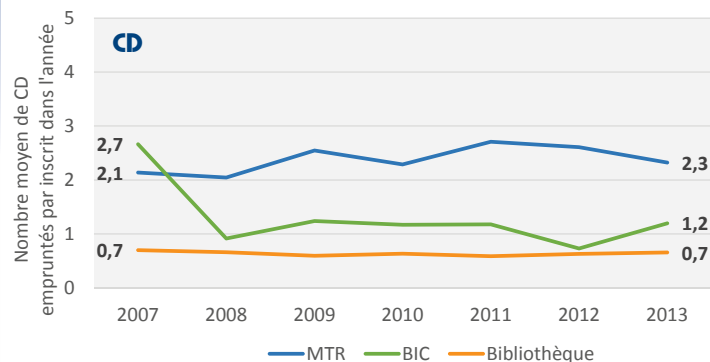
Evolution du nombre moyen de livres prêtés par inscrit selon le type de structure de 2007 à 2013



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013



Evolution du nombre moyen de documents sonores ou vidéo prêtés par inscrit selon le type de structure de 2007 à 2013



Sources : EVALBIB 2007 à 2012, Orphée 2013

Quelques moyennes par strate de population couverte *

* Strate de population couverte : ensemble des habitants couverts par une antenne. Si celle-ci a un financement intercommunal, c'est l'ensemble de la population de l'intercommunalité qui est pris en compte

Nombre d'antennes

Territoire	MTR	BIC	Bibliothèque	Point lecture
Moins de 1 000 habitants			30	38
De 1 000 à 1 999 habitants			24	8
De 2 000 à 4 999 habitants	4	2	14	
5 000 habitants et plus	6	1	2	
Total	10	3	70	46

Les budgets d'acquisition

Territoire	Budget moyen (en euros)	Dépenses par hab (en euros)
Moins de 1 000 habitants	802	1,23
De 1 000 à 1 999 habitants	1 638	1,22
De 2 000 à 4 999 habitants	5 375	1,72
5 000 habitants et plus	17 164	2,22
Total	3 856	1,83

85 structures ont répondu à cette question

L'offre documentaire

Territoire	Collection moyenne* (en nb de livres)	Livres* par hab
Moins de 1 000 habitants	1 513	2,7
De 1 000 à 1 999 habitants	3 852	2,9
De 2 000 à 4 999 habitants	10 674	3,4
5 000 habitants et plus	17 009	2,2
Total	4 787	3,0

* : fonds propre et dépôts BDP

120 structures ont répondu à cette question

Le local

Territoire	Surface moyenne (en m ²)	Surface par hab (en m ² /hab)
Moins de 1 000 habitants	45	0,07
De 1 000 à 1 999 habitants	80	0,06
De 2 000 à 4 999 habitants	227	0,07
5 000 habitants et plus	379	0,05
Total	121	0,07

Surfaces, tous types de locaux confondus

101 structures ont répondu à cette question

Territoire	Ouverture hebdomadaire moyenne (en nb d'heures)
Moins de 1 000 habitants	5,4
De 1 000 à 1 999 habitants	5,9
De 2 000 à 4 999 habitants	13,1
5 000 habitants et plus	17,1
Total	7,8

117 structures ont répondu à cette question

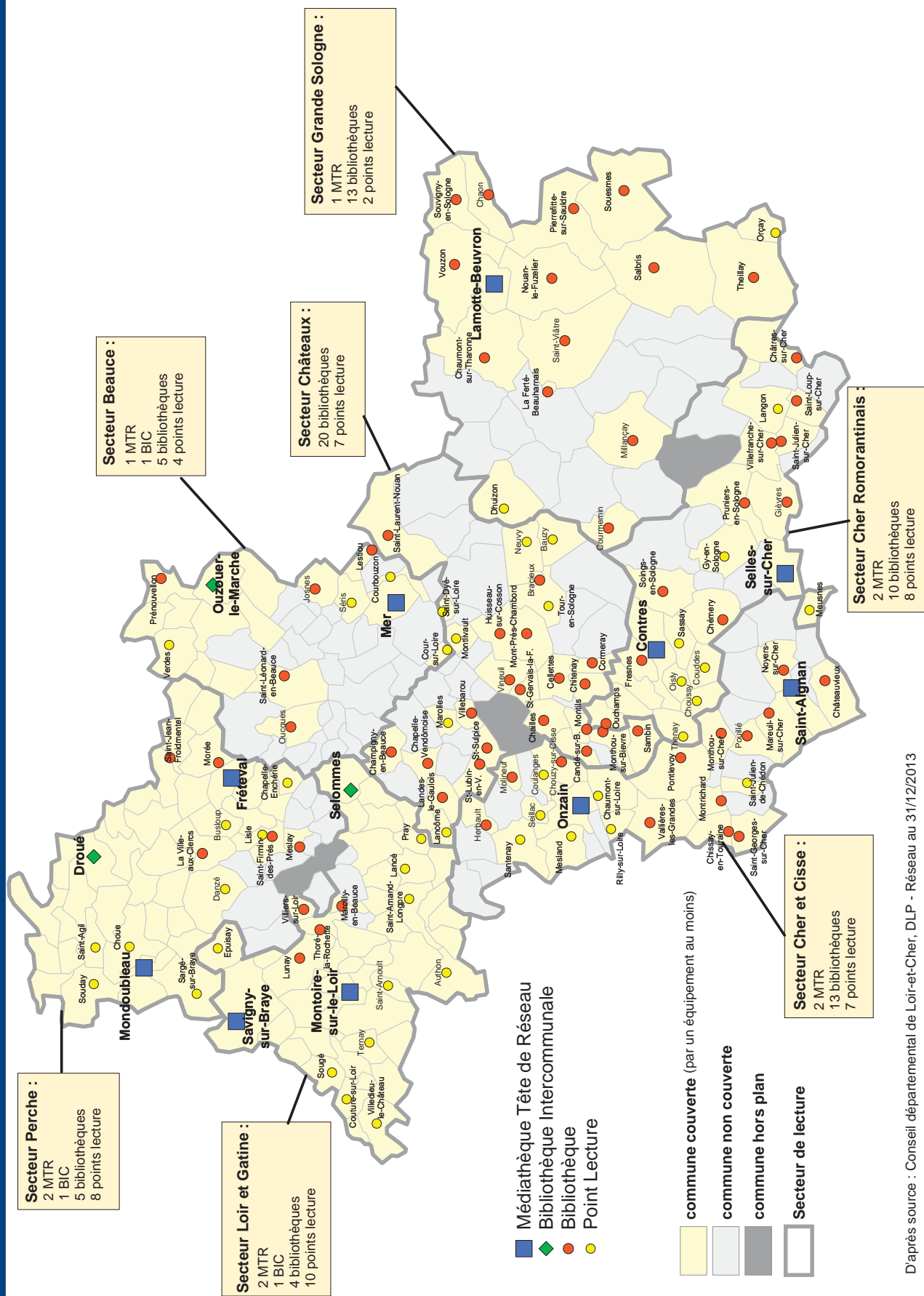
Les résultats

Territoire	Nb d'inscrits pour 100 habitants	Nb de prêts** par habitant	Nb de prêts** par inscrit
Moins de 1 000 habitants	11,7	2,1	17,0
De 1 000 à 1 999 habitants	11,9	2,0	16,3
De 2 000 à 4 999 habitants	12,0	3,0	25,0
5 000 habitants et plus	9,4	2,9	31,5
Total	12,0	2,8	23,8

** : tous supports confondus

107 à 120 structures ont répondu à ces questions

Répartition des équipements du réseau de lecture publique fin 2013



D'après source : Conseil départemental de Loir-et-Cher, DLP - Réseau au 31/12/2013

Réalisé avec le concours financier du Conseil départemental de Loir-et-Cher

Directeur de la publication : Alain QUILLOUT

Dépôt légal à parution - ISSN 2267-5159

Tirage : publication électronique - Crédit Photos : Direction de la Lecture Publique

Observatoire de l'Economie et des Territoires de Loir-et-Cher - 34 avenue Maunoury - 41000 BLOIS

Tél : 02.54.42.39.72 • Fax : 02.54.42.42.02 • www.pilote41.fr • E-mail : infos@observatoire41.com